

36^E RÉUNION ANNUELLE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Sonner au plus tôt la mobilisation politique et financière pour l'action face à une situation alimentaire et nutritionnelle inédite au Sahel et en Afrique de l'Ouest, fortement exacerbée par les effets croisés des crises sécuritaire, sanitaire et de l'inflation : 16.7 millions de personnes en besoin immédiat d'assistance alimentaire et nutritionnelle ; 23.6 millions attendues pendant la période de soudure 2021, si des mesures appropriées ne sont pas prises.

—
Placée sous les auspices des Commissions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la réunion annuelle s'est tenue en visioconférence rassemblant les principales parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région. Elle était co-organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

—

Les membres du RPCA ont rendu un vibrant hommage au Dr Djimé Adoum, Secrétaire exécutif du CILSS en fin de mandat.

1. La 36^e réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) a rassemblé près de 220 participants par visioconférence autour des résultats provisoires de la campagne agropastorale 2020-21 et la situation alimentaire et nutritionnelle. Elle a permis de tirer les enseignements de la gestion de la crise alimentaire 2020, y compris les mesures de prévention face à la menace acridienne. Le Groupe d'experts seniors de l'Alliance globale pour la résilience (SEG-AGIR) a examiné les avancées du Burkina Faso dans la mise en œuvre de ses «priorités résilience pays» (PRP-AGIR) et les bonnes pratiques promues par ce pays. Enfin, la réunion a fait le point sur l'instrument «*Cadre d'analyse du leadership en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (C-GOV-SAN)*» nouvellement conçu par le Réseau, la base de données des interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN), ainsi que le processus d'évaluation et de mise en œuvre de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (Charte PREGEC).

2. La campagne agropastorale 2020-21 est globalement bonne malgré des inondations ayant engendré des pertes humaines et d'importants dégâts agricoles, notamment sur le riz au Niger et au Nigéria. La production céréalière prévisionnelle, estimée à 74.7 millions de tonnes, est en hausse de 1.4 % comparée à celle de la campagne

précédente et de 9.3 % à la moyenne quinquennale. Des baisses sont cependant attendues en Côte d'Ivoire (-8 %), au Mali (-2 %) et au Nigéria (-2 %) en comparaison avec la campagne 2019-20. La production de tubercules est estimée à 194.8 millions de tonnes, en hausse de 3.7 % par rapport à la dernière campagne et de 11.6 % à la moyenne quinquennale. Comparativement à la précédente campagne, les productions des cultures de rente attendues sont en hausse, à l'exception du coton (-6 %), du niébé (-2 %) et du cacao (-4 %). La production fourragère est globalement bonne à excédentaire. Toutefois, les difficultés liées à l'accès de certains pâturages, au fonctionnement des marchés à bétail et à la mobilité pastorale en général persistent en raison de la crise sécuritaire.

3. Les résultats du Cadre harmonisé indiquent que, pour la deuxième année consécutive, la région doit se préparer à une crise alimentaire et nutritionnelle majeure en 2021. Près de 16.7 millions de personnes ont besoin d'une assistance alimentaire immédiate et 23.6 millions de personnes pourraient être concernées pendant la soudure 2021, en juin-août, si des mesures appropriées ne sont pas prises. La prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse le seuil élevé de 10 % (OMS) dans la majorité des régions du Niger et au Nord du Burkina Faso, au Centre et au Nord du Mali, à l'Est et à l'Ouest du Tchad.

Cette situation alimentaire et nutritionnelle sans précédent, est provoquée par la conjonction de chocs, socioéconomiques, sécuritaires et sanitaires. L'inflation continue de frapper durement le Nigéria, le Libéria, la Sierra Leone, la Gambie et la Guinée. Cette perte de pouvoir d'achat des devises locales, ajoutée aux effets des mesures sanitaires liées à la Covid-19, maintient à la hausse les prix alimentaires et limite l'accès aux aliments des plus vulnérables. La crise sécuritaire persistante dans le Liptako-Gourma et le bassin du lac Tchad continue d'engendrer d'importants flux de personnes déplacées internes dépourvues de moyens de subsistance. Le Nigéria à lui seul enregistre près de deux millions de personnes déplacées et le Burkina Faso plus d'un million.

4. Les membres du Réseau lancent un appel à la CEDEAO, à l'UEMOA et au CILSS, pour sonner d'ores et déjà la mobilisation de leurs États membres et des partenaires, afin d'apporter les réponses appropriées.

Ils recommandent aux États, avec le soutien de leurs organisations intergouvernementales et des partenaires, de : i) donner l'alerte, formuler et mettre en œuvre au plus vite des plans de réponse ; ii) poursuivre et renforcer la mise à l'échelle des programmes de protection sociale centrés sur la réponse aux besoins alimentaires, la prise en charge et la prévention de la malnutrition et le renforcement de la résilience des populations dans les zones structurellement vulnérables ; iii) prendre les mesures vigoureuses pour une sécurisation effective des opérations d'assistance alimentaire et humanitaire dans les zones de conflit difficilement accessibles ; iv) mettre en œuvre des programmes ciblés de protection des moyens d'existence et de renforcement de la résilience au profit des populations sous pression alimentaire dont l'effectif pourrait atteindre 62 millions pendant la soudure 2021 ; v) renforcer la veille sur les marchés de denrées alimentaires afin de mieux anticiper les hausses de prix provoquées par l'inflation persistante dans certains pays, mais aussi celles pouvant résulter de la transmission des cours mondiaux de certains produits importés par la région.

5. La pandémie de Covid-19 – dont les impacts réels demeurent insuffisamment évalués – continue d'exacerber la conjoncture socioéconomique déjà tendue par l'inflation et la crise sécuritaire. Les mesures de santé publique perturbent la conduite des activités agropastorales et génératrices de revenus ; elles provoquent d'énormes pertes d'emplois et de revenus dans les ménages vivant de l'économie informelle. Les membres du RPCA attirent l'attention des pouvoirs publics sur le risque élevé de basculement de millions de jeunes et de femmes dans la pauvreté et la précarité sous l'effet conjugué des crises sécuritaire et sanitaire. Ils recommandent aux États de mettre en œuvre à leur profit des programmes multisectoriels de réhabilitation de leurs conditions socioéconomiques et de leur dignité et, de renforcement de leur résilience. S'appuyant sur les conclusions des discussions organisées par le Secrétariat du CSAO et le Centre de développement de l'OCDE, les membres du RPCA appellent l'ensemble des parties prenantes à placer

le genre au cœur des politiques et engagements de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Ceci implique : i) le renforcement du plaidoyer et de la sensibilisation en s'appuyant sur la société civile, y compris les organisations de jeunes ; ii) la mise à jour ou la refonte des systèmes d'information afin de disposer de données désagrégées selon le genre, et iii) l'innovation des pratiques en les recentrant autour d'approches multisectorielles inclusives, s'attaquant aux dimensions socioculturelles du problème.

6. La gestion de la crise alimentaire et nutritionnelle de 2020 a fait la démonstration de la réalité de la solidarité régionale. La CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS se sont plus que jamais mobilisés en soutien à leurs États membres avec l'appui de leurs partenaires. Tout en saluant cet engagement, les membres du RPCA relèvent cependant la persistance des problèmes de coordination dans un contexte de plus en plus difficile de financement de l'assistance alimentaire et humanitaire. Pour mieux se préparer aux crises à venir, **les membres du RPCA invitent l'ensemble des parties prenantes à investir dans la coordination et l'information** afin de garantir l'efficacité des interventions et faire face à la rareté en ressources. Plus particulièrement, ils exhortent les États et leurs organisations intergouvernementales à s'approprier et à se servir de l'instrument C-GOV-SAN pour renforcer leurs instruments de coordination et d'alignement. **Ils les encouragent à tirer profit des enseignements de la crise de 2020 afin de renforcer l'engagement politique en faveur du développement de systèmes alimentaires locaux durables et résilients, et d'investissements structurants s'attaquant aux racines profondes des crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes.** Enfin, les membres du RPCA demandent aux gouvernements de tirer les enseignements des premières vagues de la pandémie de Covid-19 pour mieux anticiper d'éventuels épisodes à venir ; y compris pour ce qui concerne les conséquences liées à la fermeture des frontières et au blocage des économies locales, des mesures ayant été préjudiciables aux chaînes de production et d'approvisionnement alimentaires.

7. Examinant les progrès du Burkina Faso en matière de résilience, les membres du SEG-AGIR saluent la pertinence et l'utilité des outils de capitalisation et de partage des bonnes pratiques, ainsi que la base de données sur les interventions de sécurité alimentaire et nutritionnelle dédiée au renforcement de la coordination. Ils encouragent les parties prenantes et plus particulièrement le CILSS à accompagner les États dans leur mise à l'échelle, y compris le renforcement de l'appropriation de la base de données par les pays et leur contribution à sa mise à jour.

8. La mise en œuvre des recommandations de la 2^e évaluation de la Charte PREGEC connaît quelques avancées significatives, notamment en ce qui concerne la conception du cadre d'analyse du leadership de gouvernance SAN, la mise en place des comités de veille de la société civile, la base de données sur les interventions dédiée à la coordination, etc. Les membres du RPCA conviennent de poursuivre les consultations en vue du choix du thème de la 3^e évaluation lors de la réunion restreinte du RPCA en avril 2021.